

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur formation professionnelle
tenue à Saint-Félicien le 29 avril 2010 à 9 h
sous la présidence de Annie Tremblay**

1. MOT DE BIENVENUE

Annie Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Annie Tremblay, Berthier Guay, François Jeanrie, Claude Bouchard, Jacques Dufour et Mario Simard.

ABSENCES

Michel Tremblay et France Lapierre.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Claude Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 FÉVRIER 2010

François Jeanrie propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 4 février 2010.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2010

Au point 8. Dépôt des documents pour entente 190 jours, les deux parties se rencontreront à la fin mai afin de faire le suivi des deux dernières années. Une date sera à déterminer d'ici quelques jours.

Au point 13.7 Programme d'accès à l'égalité à l'emploi, François Jeanrie informe la partie syndicale qu'il a acheminé le questionnaire aux enseignantes et enseignants et qu'il a eu des retours à ce sujet.

Au point 9.1 Budget perfectionnement, les deux parties ont convenu que les frais d'inscription et le matériel requis pour les cours universitaires pourront être remboursés aux enseignantes et enseignants déjà inscrits ou qui s'inscriront à l'université dans le but d'obtenir une certification en enseignement. Ils devront alors fournir des pièces justificatives.

6. TRANSFERT DE SPÉCIALITÉ D'UNE PERSONNE EN DISPONIBILITÉ

La partie patronale informe la partie syndicale qu'elle n'ajoutera pas de poste additionnel dans une autre spécialité. Par le fait même, les services des deux enseignants en surplus d'affectation en 2010-2011 seront utilisés dans d'autres DEP pour lesquels ils répondent au critère capacité.

7. DÉPÔT DOCUMENTS ORGANISATION SCOLAIRE

Annie Tremblay dépose les documents concernant l'organisation scolaire.

8. CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011

La partie patronale dépose le calendrier scolaire 2010-2011.

9. FRAIS DE SCOLARITÉ (PERFECTIONNEMENT FP)

Annie Tremblay informera par courriel la partie syndicale des sommes d'argent utilisées pour les enseignantes et enseignants en processus de formation universitaire. La partie patronale mentionne qu'un communiqué sera acheminé dans les centres afin d'informer les enseignantes et enseignants concernant les modalités à suivre pour obtenir une qualification légale.

10. RÈGLES DE FORMATION DE GROUPES (SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ)

La partie syndicale questionne la partie patronale au sujet du nombre maximal d'élèves dans les classes de laboratoire en secrétariat et en comptabilité. La partie syndicale déplore la façon dont la direction du centre a agi lors d'une rencontre avec les enseignantes et enseignants. Annie Tremblay demande si le délégué syndical en a parlé à sa direction. Puisque ce n'est pas le cas, il y aura lieu pour les enseignantes et enseignants ainsi que la direction du centre de se reparler.

11. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre sera à prévoir au début de l'année scolaire 2010-2011.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 52.